



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 99452

Texte de la question

M. Jean Michel attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les compteurs électriques Linky. Appareils d'un nouveau type, dits « intelligents », les compteurs Linky relèvent et transmettent à ERDF la consommation électrique de chaque abonné pratiquement en temps réel. Progressivement, ils sont censés remplacer les 35 millions de boîtiers actuels d'ici à 2020. Or les expérimentations en cours dans les régions de Lyon et de Tours ne donnent pas des conclusions satisfaisantes. Il semble que les plannings de pose ne soient pas respectés, que les compteurs disjonctent trop facilement et que les télétransmissions des données ne soient pas fiables. Mais au-delà de ces difficultés techniques, le vrai problème semble résider dans l'absence d'avantage décisif pour les consommateurs. En effet, contrairement à l'engagement pris dans la loi Grenelle 1 de l'environnement, ces nouveaux compteurs ne permettent pas aux abonnés de « mieux connaître leur consommation d'énergie en temps réel et ainsi de la maîtriser » puisqu'ils ne disposent pas d'un affichage leur donnant la possibilité d'adopter un comportement plus économe. Enfin, les modèles Linky sont particulièrement onéreux puisqu'il faut compter entre 120 et 240 euros pour un appareil, laissés à la seule charge du consommateur alors qu'en Italie son coût est non seulement moindre (80 euros) mais aussi financé par le fournisseur ENEL. Ce constat et ces critiques sont non seulement formulés par l'association de défense des consommateurs UFC-Que choisir, mais également par l'ADEME. Alors que des augmentations du prix de l'électricité sont annoncées et que la précarité énergétique touchent chaque jour de plus en plus de Français, le compteur Linky, pourtant présenté comme un outil utile et efficace de maîtrise de la consommation, se révèle bien décevant par rapport aux objectifs affichés. Il lui demande donc d'indiquer quelles mesures il entend prendre pour qu'un vrai compteur intelligent et à moindre coût soit installé dans les foyers français.

Données clés

Auteur : [M. Jean Michel](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99452

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1143

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)